



Campagne BDS

En juillet 2005, 170 organisations palestiniennes, par la voie de Marwan Barghouti, lancent un appel aux citoyens du monde entier, pour qu'ils manifestent leur solidarité avec le peuple palestinien, en boycottant les produits israéliens, à l'image de ce qu'avaient décidé Nelson Mandela et les autres militants sud-africains, pour lutter contre l'apartheid dont ils étaient victimes.

C'est la campagne dite BDS :

B *pour boycott*

D *pour désinvestissement*

S *pour sanctions*

En France, le mouvement ne s'est véritablement déclenché qu'en 2010, en prônant d'abord le boycott des produits issus des colonies israéliennes en Palestine, comme les appareils Sodastream ou les dattes de la vallée du Jourdain.

Puis, comme la plupart du temps, sauf pour les gazéificateurs Sodastream, on ne peut distinguer l'origine des produits, puisque tout est étiqueté «made in Israel» et que, au fil des années, la situation des Palestiniens s'aggrave ; beaucoup de militants se sont mis à prôner le boycott de tout ce qui est israélien, comme le demandent les Palestiniens : non seulement les produits commerciaux (fruits et légumes, fleurs, cosmétiques, lingettes, gazéificateurs etc ...) mais aussi les manifestations sportives où se produisent des équipes israéliennes, les universités car elles sont très impliquées dans la recherche militaire, ainsi que les manifestations culturelles sauf lorsque celles-ci émanent de militants israéliens contre l'occupation. Par exemple nous ne boycottons pas les films d'Eyal Sivan ou d'Avi Moghrabi, au contraire, nous nous en servons pour animer des débats dans les cinémas.

D, comme désinvestissement:

Là il s'agit d'œuvrer dans le but que les banques et les grandes firmes qui sont impliquées économiquement dans la colonisation retirent les capitaux qu'ils ont investis en Israël. Par exemple nous manifestons à travers toute la France devant les boutiques Orange pour expliquer aux passants comment Orange participe à la colonisation de la Palestine en s'associant à la société Partner qui équipe les colonies en téléphone. Nous dénonçons depuis plusieurs années Dexia, banque franco-belge qui finance la colonisation. Sa filiale israélienne a été revendue.

S, comme sanctions.

Il existe divers niveaux possibles de sanctions à l'encontre d'Israël:-sur le plan commercial: suspendre les accords d'association avec l'UE qui octroient des tarifs douaniers

préférentiels, sous condition de respect des droits humains. Logiquement ces accords devraient donc être suspendus depuis longtemps !

-sur le plan juridique, étant donné les crimes contre l'humanité perpétrés par Israël, actuellement et par le passé, nous sommes fondés à soutenir le gouvernement palestinien d'union nationale à porter plainte devant la cour pénale internationale, ce que son ministre de la justice a fait il y a quelques jours.

-enfin et surtout nous exigeons un embargo mondial sur les armes destinées à cet État-voyou. Nos exigences étant exposées, comment nos gouvernements ont-ils répondu? Dans tous les pays du monde, les mouvements de boycott des produits israéliens ont joui de la liberté d'expression, sauf en France, qui est le seul pays où les militants se retrouvent devant les tribunaux, pour soit disant appeler à la haine raciale ou religieuse! Alors que nous sommes militants pour les droits des peuples, de tous les peuples, on nous affuble du masque antisémite. Cet amalgame de mauvaise foi doit cesser et nous le crierons haut et fort en septembre pour soutenir nos camarades d'Alençon qui passeront en appel au tribunal de Caen.

Retenez ces 2 dates:

- **le 17 septembre** nous organisons un meeting de soutien avec plusieurs personnalités politiques bien impliquées dans le mouvement
- **le 22 septembre**, nous prévoyons une animation de rue devant le tribunal. En septembre également nous mettrons sur pied une opération de boycott des médicaments génériques TÉVA. Nous vous tiendrons au courant.

A Caen, le 2 août 2014